

J'AI PERDU MON CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (CARTE GRISE)

ON M'A VOLÉ MON CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

MON CERTIFICAT D'IMMATRICULATION EST DÉTÉRIORÉ

DUPLICATA

Se rendre sur www.ants.gouv.fr
Puis cliquez sur le bouton mon espace

Accueil - L'Intranet Interminist... Mon Espace

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher

Mon Espace

Vos démarches Les titres Les solutions **Nos partenaires** L'international Nos marchés publics Contacter l'ANTS

Institutionnels Privés

Mon Espace

JE POSSÈDE DÉJÀ UN COMPTE, JE M'IDENTIFIE

Avec mon identifiant ANTS

Identifiant * * : Champs obligatoires

Mot de passe * [Identifiant oublié ?](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

ME CONNECTER

Avec FranceConnect

Connectez-vous simplement avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

JE CRÉE UN COMPTE

Se connecter avec Franceconnect

Pour ce faire, vous devez disposer soit de votre identifiant Impôts (numéro fiscal et mot de passe) soit de votre identifiant Améli (numéro de sécurité sociale et code).

⇒ Suite au verso

Cliquez sur :

1. mon espace véhicule
2. faire une démarche
3. je refais ma carte grise (perte, vol ou détérioration)

Puis suivre les instructions jusqu'au paiement qui engendrera l'édition d'un Certificat Provisoire d'Immatriculation (CPI). Ce document vous permet de circuler dans l'attente de la réception à votre domicile de votre certificat d'immatriculation définitif (carte grise).